



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. générale
11 août 2015
Français
Original : anglais

Groupe de travail spécial de la plateforme de Durban pour une action renforcée

Rapport du Groupe de travail spécial de la plateforme de Durban pour une action renforcée sur la neuvième partie de sa deuxième session, tenue à Bonn du 1^{er} au 11 juin 2015

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Ouverture de la session (Point 1 de l'ordre du jour)	1–5	2
II. Questions d'organisation (Point 2 de l'ordre du jour)	6–8	3
A. Adoption de l'ordre du jour	6	3
B. Organisation des travaux de la session	7–8	3
III. Mise en œuvre de tous les éléments de la décision 1/CP.17 (Point 3 de l'ordre du jour)	9–18	4
IV. Rapport sur la neuvième partie de la deuxième session (Point 5 de l'ordre du jour)	19	5
V. Suspension de la session	20–21	6
Annexes		
I. Documents dont le Groupe de travail spécial de la plateforme de Durban pour une action renforcée était saisi à la neuvième partie de sa deuxième session		7
II. Notes informelles établies à l'intention du Groupe de travail spécial de la plateforme de Durban pour une action renforcée à la neuvième partie de sa deuxième session		9



I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La neuvième partie de la deuxième session du Groupe de travail spécial de la plateforme de Durban pour une action renforcée (le Groupe de travail spécial) s'est tenue au Centre de conférence international à Bonn (Allemagne), du 1^{er} au 11 juin 2015¹.
2. Les Coprésidents du Groupe de travail spécial, M. Ahmed Djoghlaïf (originaire d'une Partie non visée à l'annexe I de la Convention) et M. Daniel Reifsnnyder (originaire d'une Partie visée à l'annexe I de la Convention), ont annoncé la reprise de la deuxième session du Groupe de travail spécial en ouvrant la 17^e séance plénière le 1^{er} juin 2015. Ils ont souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs, ainsi qu'à M^{me} Yang Liu (originaire d'une Partie non visée à l'annexe I de la Convention), Rapporteuse du Groupe de travail spécial².
3. Pour faire avancer les mandats et les calendriers adoptés par la Conférence des Parties à sa dix-septième session³, ainsi qu'à ses dix-huitième⁴, dix-neuvième⁵ et vingtième⁶ sessions, les Coprésidents ont défini les objectifs de la neuvième partie de la deuxième session, à savoir aider à élaborer un texte de négociation concis, cohérent et simplifié en vue de faciliter les négociations entre les Parties sur les questions de fond et de donner au Groupe de travail spécial la possibilité de poursuivre les efforts qu'il déploie pour faciliter l'action en faveur du climat avant 2020.
4. Des déclarations ont été faites par les représentants de 14 Parties, notamment au nom du Groupe des 77 et la Chine, du Groupe composite, de l'Union européenne et de ses 28 États membres, du Groupe pour l'intégrité de l'environnement, des pays les moins avancés, du Groupe des États d'Afrique, de l'Alliance des petits États insulaires, de la Ligue des États arabes, de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique – Traité commercial entre les peuples, de l'Association d'États indépendants d'Amérique latine et des Caraïbes, de la Coalition des pays à forêts tropicales humides, des pays en développement animés du même esprit, du groupe BASIC (Afrique du Sud, Brésil, Chine et Inde) et de la Communauté des Caraïbes. Un grand nombre de Parties se sont abstenues de lire leur déclaration en salle et ont préféré la publier sur le site Web de la Convention, ce qui a permis d'entreprendre les négociations de fond sans retard⁷.
5. À la 17^e séance également, les Coprésidents ont invité la présidence de la vingtième session de la Conférence des Parties et de la dixième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP), la présidence de la vingt et unième session de la Conférence des Parties et de

¹ Le rapport sur les première et deuxième parties de la deuxième session a été publié sous la cote FCCC/ADP/2013/2; les rapports sur les troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième parties de la deuxième session ont été publiés sous les cotes FCCC/ADP/2013/3, FCCC/ADP/2014/1, FCCC/ADP/2014/2, FCCC/ADP/2014/3, FCCC/ADP/2014/4 et FCCC/ADP/2015/2, respectivement.

² Les membres du Bureau du Groupe de travail spécial ont été élus conformément aux dispositions figurant au paragraphe 7 du document FCCC/ADP/2012/2, qui ont été approuvées dans la décision 2/CP.18. Le Groupe de travail spécial a élu les membres actuels de son Bureau lors de la septième partie de sa deuxième session, comme indiqué dans le document FCCC/ADP/2014/4.

³ Décision 1/CP.17, par. 2.

⁴ Décision 1/CP.18, par. 4.

⁵ Décision 1/CP.19, par. 2.

⁶ Décision 1/CP.20, par. 1.

⁷ Toutes les déclarations sont consultables à l'adresse suivante : <http://www4.unfccc.int/submissions/SitePages/sessions.aspx?showOnlyCurrentCalls=1&populateData=1&expectedsubmissionfrom=Parties&focalBodies=ADP>.

la onzième session de la CMP qui vont se tenir et d'autres Parties à informer les représentants des mesures déjà prises pour favoriser le succès de ces deux sessions. Le Pérou a rendu compte du dialogue informel organisé par le Gouvernement péruvien à Lima (Pérou) du 20 au 22 mars 2015, et la France a fait de même pour les consultations informelles tenues à Paris (France) du 6 au 8 mai 2015 pour la préparation de la vingt et unième session de la Conférence des Parties⁸. En outre, l'Allemagne a fait le point du sixième Dialogue de Petersberg sur le climat, qui s'était tenu à Berlin (Allemagne) du 17 au 19 mai 2015⁹. Les Coprésidents ont ensuite remercié les États-Unis d'Amérique de leur avoir donné la possibilité d'exposer leurs nouvelles idées concernant la structure de la session de juin à l'occasion du Forum des principales économies tenu à Washington (États-Unis d'Amérique) les 19 et 20 avril 2015.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

6. Le Groupe de travail spécial avait adopté l'ordre du jour de sa deuxième session à la 1^{re} séance de cette session, le 29 avril 2013¹⁰.

B. Organisation des travaux de la session

(Point 2 c) de l'ordre du jour)

7. À la 17^e séance, les Coprésidents ont appelé l'attention des représentants sur la note relative au déroulement de la neuvième partie de la session¹¹, ainsi que sur les précisions complémentaires qu'ils avaient données concernant l'organisation des travaux de la session¹². L'organisation proposée des travaux sur le point 3 de l'ordre du jour prévoyait la création d'un groupe de contact à la quatrième partie de la session¹³, ainsi que des réunions consacrées à des questions précises abordées dans les sections du texte de négociation et au secteur d'activité 2. Le Groupe de travail spécial a poursuivi ses travaux en suivant l'organisation proposée.

8. En outre, les Coprésidents ont informé les Parties de leur intention de tenir une réunion spéciale avec les observateurs pendant la session. Cette réunion a eu lieu le 10 juin¹⁴.

⁸ Voir http://www4.unfccc.int/submissions/Lists/OSPSubmissionUpload/106_128_130773935819571701-Aide%20m%C3%A9moire_Paris%20informal%20mtg_%206-8%20may%202015.pdf.

⁹ Voir http://www.bmub.bund.de/fileadmin/Daten_BMU/Download_PDF/Klimaschutz/petersberg6_conclusions_bf.pdf.

¹⁰ FCCC/ADP/2013/2, par. 8 et 9.

¹¹ ADP.2015.3.InformalNote.

¹² Consultables à l'adresse http://unfccc.int/files/bodies/awg/application/pdf/further_clarification_of_the_co-chairs_on_the_adp_mode_of_work_of_the_june_session.pdf.

¹³ FCCC/ADP/2014/1, par. 19.

¹⁴ Voir le document ADP.2015.3.InformalNote, par. 25.

III. Mise en œuvre de tous les éléments de la décision 1/CP.17

(Point 3 de l'ordre du jour)

9. Le Groupe de travail spécial a examiné ce point de l'ordre du jour à sa 17^e séance, et de nouveau à sa 18^e séance, tenue le 11 juin. Il était saisi du texte de négociation¹⁵, de la note informelle¹⁶ relative aux chevauchements et doublons relevés dans ce texte, de la note relative au déroulement de la neuvième partie de la session, de deux documents contenant des précisions complémentaires sur l'organisation des travaux de la session¹⁷ et du rapport du Groupe de travail spécial sur la huitième partie de sa deuxième session¹⁸.

10. Tout au long de la session, les contributions des Parties aux négociations, tout comme les résultats des réunions organisées, ont été consignés et publiés sur le site Web de la Convention¹⁹. Il en a résulté de multiples versions d'un document de travail et d'un texte simplifié et consolidé, qui ont aussi été publiées sur le site Web de la Convention²⁰.

11. Dans le cadre des travaux sur l'action en faveur du climat avant 2020, y compris les moyens de faire avancer le secteur d'activité 2, les Parties se sont livrées à des échanges de vues au sein du groupe de contact et aux réunions organisées. Le résultat de ces réunions a été publié sur le site Web de la Convention²¹.

12. Ces travaux se sont accompagnés de débats tenus pendant les réunions d'experts techniques organisées sur les énergies renouvelables (3 juin)²² et sur l'efficacité énergétique en milieu urbain (5 et 6 juin)²³ et animées par M. Amit Kumar (Inde) et M^{me} Sylvie Lemmet (France), respectivement.

13. Le 4 juin, le groupe de contact du Groupe de travail spécial a fait le point sur l'état d'avancement des travaux. Le Président de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre, M. Amena Yauvoli, représenté par le Rapporteur, M. Sidat Yaffa²⁴, et la Présidente de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique, M^{me} Lidia Wojtal²⁵, ont été invités à présenter au Groupe de travail spécial des informations actualisées sur les points de l'ordre du jour de leur organe subsidiaire ayant un lien avec les travaux du Groupe de travail spécial.

14. Le 8 juin, le Groupe de contact du Groupe de travail spécial a tenu une nouvelle réunion de bilan afin de continuer à évaluer les progrès accomplis durant la session. À cette même réunion, les Coprésidents ont donné aux Parties des orientations sur les travaux à mener pendant le reste de la session.

15. À sa 18^e séance, le Groupe de travail spécial était saisi de la version révisée du texte simplifié et consolidé, daté du 11 juin 2015, du document de travail de la même

¹⁵ FCCC/ADP/2015/1.

¹⁶ ADP.2015.2.InformalNote.

¹⁷ Consultables à l'adresse <http://unfccc.int/9047.php>.

¹⁸ FCCC/ADP/2015/2.

¹⁹ <http://unfccc.int/8987.php>.

²⁰ <http://unfccc.int/8857.php>.

²¹ <http://unfccc.int/8987.php>.

²² Voir <http://unfccc.int/8895.php>.

²³ Voir <http://unfccc.int/8896.php>.

²⁴ Voir http://unfccc.int/files/bodies/awg/application/pdf/adp29_briefing_points_from_sbi_chair20150604_final.pdf.

²⁵ Voir http://unfccc.int/files/bodies/awg/application/pdf/adp2-9_briefing_points_from_sbsta_chair20150604_final.pdf.

date et des propositions formulées par les Coprésidents sur la suite des préparatifs de la dixième partie de la session²⁶.

16. À la même séance, les Parties ont estimé qu'un outil supplémentaire était nécessaire pour faciliter les préparatifs de la dixième partie de la session. Elles ont demandé aux Coprésidents de mettre à leur disposition, avec l'aide du secrétariat et des cofacilitateurs, « un document unique qui reprenne la structure de l'annexe II à la note datée du 5 mai 2015, qui s'inspire des vues exprimées par les Parties à la réunion du 8 juin et tienne pleinement compte des délibérations des 75 réunions des groupes de négociation du Groupe de travail spécial, ainsi que des groupes de facilitation. Ce document contiendrait une version totalement simplifiée, consolidée, claire et concise du texte de négociation de Genève²⁷ qui proposerait des options claires et n'omettrait ou ne supprimerait aucune option ou position des Parties. Il séparerait les paragraphes du texte de négociation de Genève qui, de par leur nature, devraient à l'évidence être inclus dans un projet de décision de la Conférence des Parties des paragraphes qui, de par leur nature, devraient clairement être incorporés dans l'accord de Paris. Les questions qui nécessiteraient sans doute de nouvelles négociations de fond entre les Parties pour déterminer où elles devraient figurer seraient maintenues dans la version simplifiée, consolidée, claire et concise du texte de négociation de Genève sans être incluses dans l'une ou l'autre des deux catégories et elles seraient clairement identifiées ». Pour faire avancer les négociations sur le secteur d'activité 2 du Groupe de travail spécial, les Coprésidents établiraient également un document qui contiendrait des éléments à inclure dans un projet de décision sur le secteur d'activité 2 du Groupe de travail spécial qui constitueraient la pièce maîtresse de l'ensemble de dispositions qui serait examiné à la Conférence de Paris.

17. Les Coprésidents ont invité le secrétariat à communiquer aux représentants des informations sur les incidences financières et administratives, ainsi que sur l'état du financement, de la tenue de sessions supplémentaires du Groupe de travail spécial en 2015. Le Secrétaire exécutif adjoint a informé les Parties qu'il fallait encore trouver sans délai 3,1 millions d'euros pour financer la participation de représentants des Parties remplissant les conditions requises aux sessions restantes du Groupe de travail spécial et à la vingt et unième session de la Conférence des Parties en 2015. Les Parties ont également été informées du fait qu'il manquait encore 100 000 euros pour couvrir les frais d'organisation de la session d'octobre du Groupe de travail spécial.

18. Des déclarations de clôture ont été faites au nom de la présidence de la vingtième session de la Conférence des Parties et de la dixième session de la CMP et de la présidence de la vingt et unième session de la Conférence des Parties et de la onzième session de la CMP qui vont se tenir. En outre, trois Parties ont publié des déclarations sur le site Web de la Convention, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, de l'Union européenne et de ses 28 États membres et du Groupe des États d'Afrique²⁸.

IV. Rapport sur la neuvième partie de la deuxième session

(Point 5 de l'ordre du jour)

19. À sa 18^e séance, le Groupe de travail spécial a examiné et adopté le projet de rapport sur la neuvième partie de sa deuxième session²⁹. À la même séance, sur

²⁶ Consultables à l'adresse <http://unfccc.int/8857.php>.

²⁷ FCCC/ADP/2015/1.

²⁸ Toutes les déclarations sont consultables à l'adresse suivante : <http://www4.unfccc.int/submissions/SitePages/sessions.aspx?showOnlyCurrentCalls=1&populateData=1&expectedsubmissionfrom=Parties&focalBodies=ADP>.

²⁹ FCCC/ADP/2015/L.2.

proposition des Coprésidents, le Groupe a autorisé le Rapporteur à finaliser le rapport sur la neuvième partie de la session avec le concours du secrétariat et en suivant les indications des Coprésidents.

V. Suspension de la session

20. À sa 18^e séance, le Groupe de travail spécial est convenu, sur proposition des Coprésidents, de suspendre la deuxième session et de la reprendre en août 2015 à Bonn, en tenant la dixième partie de la session.

21. À la même séance, les Coprésidents du Groupe de travail spécial ont remercié les Parties pour leurs travaux et leur soutien et ont prononcé la suspension de la deuxième session du Groupe de travail spécial.

Annexe I

Documents dont le Groupe de travail spécial de la plateforme de Durban pour une action renforcée était saisi à la neuvième partie de sa deuxième session

Documents établis pour la neuvième partie de la session

FCCC/ADP/2015/L.2	Projet de rapport du Groupe de travail spécial de la plateforme de Durban pour une action renforcée sur la neuvième partie de sa deuxième session, tenue à Bonn du 1 ^{er} au 11 juin 2015
-------------------	--

Autres documents disponibles avant la session

FCCC/CP/2014/10 et Add.1	Rapport de la Conférence des Parties sur sa vingtième session, tenue à Lima du 1 ^{er} au 14 décembre 2014
FCCC/CP/2013/10 et Add.1	Rapport de la dix-neuvième session de la Conférence des Parties, tenue à Varsovie du 11 au 23 novembre 2013
FCCC/CP/2012/8 et Add.1	Rapport de la Conférence des Parties sur sa dix-huitième session, tenue à Doha du 26 novembre au 8 décembre 2012
FCCC/CP/2011/9 et Add.1 et 2	Rapport de la dix-septième session de la Conférence des Parties, tenue à Durban du 28 novembre au 11 décembre 2011
FCCC/ADP/2015/2	Rapport du Groupe de travail spécial de la plateforme de Durban pour une action renforcée sur la huitième partie de sa deuxième session, tenue à Genève du 8 au 13 février 2015
FCCC/ADP/2015/1	Texte de négociation
FCCC/ADP/2014/4	Rapport du Groupe de travail spécial de la plateforme de Durban pour une action renforcée sur la septième partie de sa deuxième session, tenue à Lima du 2 au 13 décembre 2014
FCCC/ADP/2014/3	Rapport du Groupe de travail spécial de la plateforme de Durban pour une action renforcée sur la sixième partie de sa deuxième session, tenue à Bonn du 20 au 25 octobre 2014
FCCC/ADP/2014/2	Rapport du Groupe de travail spécial de la plateforme de Durban pour une action renforcée sur la cinquième partie de sa deuxième session, tenue à Bonn du 4 au 14 juin 2014

FCCC/ADP/2014/1	Projet de rapport du Groupe de travail spécial de la plateforme de Durban pour une action renforcée sur la quatrième partie de sa deuxième session, tenue à Bonn du 10 au 14 mars 2014
FCCC/ADP/2013/3	Rapport du Groupe de travail spécial de la plateforme de Durban pour une action renforcée sur la troisième partie de sa deuxième session, tenue à Varsovie du 12 au 23 novembre 2013
FCCC/ADP/2013/2	Rapport du Groupe de travail spécial de la plateforme de Durban pour une action renforcée sur les première et deuxième parties de sa deuxième session, tenues à Bonn du 29 avril au 3 mai et du 4 au 13 juin 2013
FCCC/ADP/2012/3	Rapport du Groupe de travail spécial de la plateforme de Durban pour une action renforcée sur la deuxième partie de sa deuxième session, tenue à Doha du 27 novembre au 7 décembre 2012
FCCC/ADP/2012/2	Rapport du Groupe de travail spécial de la plateforme de Durban pour une action renforcée sur la première partie de sa première session, tenue à Bonn du 17 au 25 mai 2012

Annexe II

Notes informelles établies à l'intention du Groupe de travail spécial de la plateforme de Durban pour une action renforcée à la neuvième partie de sa deuxième session

ADP.2015.3.InformalNote	Scenario note on the ninth part of the second session of the Ad Hoc Working Group on the Durban Platform for Enhanced Action. Note by the Co-Chairs
ADP.2015.2.InformalNote	Overlaps and duplication in the negotiating text (FCCC/ADP/2015/1)
